

La répartition des marins pêcheurs et des marins du commerce en Bretagne⁽¹⁾

par Marcel GAUTIER

Si la protection de la nature doit s'étendre, comme je le pense, à la nature humanisée lorsque son aménagement s'est fait à son profit — ce qui est rare — nos ports de pêche, avec tout leur pittoresque, doivent retenir notre attention.

La Bretagne (Loire-Atlantique non comprise) compte environ 35.700 marins embarqués au 1^{er} janvier 1967, 36.185 exactement, y compris les jeunes, appelés sous les drapeaux. Ceci, non compris les marins de carrière de l'Etat, surtout nombreux dans le Trégor et tout autour de la rade de Brest ; non compris aussi les non-embarqués à la date précitée, soit parce qu'ils ont trouvé depuis peu un emploi à terre, soit parce qu'ils ne naviguent que l'été. Leur nombre est parfois important : 1916 dans le quartier de Brest, 1.366 dans celui de Paimpol ; parfois, il est nettement plus faible : 257 dans le quartier de Camaret, 261 dans celui de Morlaix. Au total, 5.860 pour les 8 quartiers de la Direction de Saint-Servan. Sur ce nombre de 35.700, 13.600, en gros, relèvent de cette Direction de Saint-Servan de l'Administration maritime (Bretagne Nord), plus de 22.100 de la Direction de Nantes (Bretagne Sud). Déjà s'affirme la suprématie de cette dernière, suprématie qu'elle doit au développement de la pêche sur le littoral atlantique.

En effet, sur ces 35.700 marins, plus de 19.000 sont embarqués comme pêcheurs, dont 14.600 environ (soit 76,8 %) dans les 8 quartiers considérés de la Bretagne Sud, de celui de Douarnenez à celui de Vannes. Si l'on ajoutait à ceux-ci, comme il est normal, le quartier de Camaret, l'on atteindrait un nombre voisin de 15.200 pour le littoral atlantique, soit 80 % du nombre total des pêcheurs.

Il fut un temps où la côte Nord était active ; elle armait non seulement pour le cabotage et le bornage, mais également pour la pêche sur les grands bancs d'Islande et de Terre Neuve. La concentration portuaire, l'accroissement corrélatif des tonnages, le chemin de fer et le camion ont entraîné la ruine de l'armement artisanal breton pour la navigation de commerce côtière. L'arme-

(1) Nous remercions ici très vivement MM. les Administrateurs en Chef de l'Administration Maritime (ancienne Inscription Maritime) de Nantes et de Saint-Servan qui ont bien voulu répondre fort aimablement à nos demandes de renseignements concernant non seulement le point particulier dont il est question dans cette note, mais toute la documentation nécessaire à la réalisation d'une carte des Activités maritimes destinée à l'Atlas de Bretagne.

ment à la grande pêche aurait lui-même été victime de la concentration, qui s'est opérée au profit de Saint-Malo, si les tempêtes et les naufrages n'avaient précipité le mouvement dans les dernières années du XIX^e siècle. La dernière goélette islandaise de Paimpol acheva sa carrière un peu avant les années 30, en transportant des poteaux de mine morbihannais vers Newport dans le Pays de Galles, et en ramenant de là du charbon comme fret de retour. Elle avait été rebaptisée pour cette tâche nouvelle et portait le nom anglo-breton significatif de *Coat-Coal*, « Bois-Charbon ».

Bien que les pêcheurs soient plus nombreux que les marins du commerce, l'effectif de ceux-ci n'en est pas pour autant négligeable : 16.354, soit plus de 45 % du total. C'est une donnée que l'on oublie parfois trop, la plupart de ces marins embarquant sur des navires dont le port d'attache n'est pas breton. Le tableau ci-dessous donne d'ailleurs le nombre et la répartition par quartiers des marins embarqués au 1^{er} janvier 1967 :

BRETAGNE NORD

Quartier	Chiffre brut	Pourcentage	
		Pêche	Commerce
Saint-Malo	3.001	34,5	65,5
Dinan	1.130	42,7	57,3
Saint-Brieuc	1.682	22,7	77,3
Paimpol	2.062	14,4	85,6
Lannion	1.165	23,2	76,8
Morlaix	1.103	54,2	45,8
Brest	2.593	37,1	62,9
Camaret	794	85,2	14,8

BRETAGNE SUD

Quartier	Chiffre brut	Pourcentage	
		Pêche	Commerce
Douarnenez	2.018	83	17
Audierne	2.599	39,7	60,3
Le Guilvinec	4.421	80,6	19,4
Concarneau	4.079	76,1	23,9
Lorient	3.238	63,4	36,6
Etel	1.621	52,2	47,8
Auray	2.375	75,1	24,9
Vannes	1.793	39,4	60,6

L'on sait d'ailleurs d'ordinaire que la côte Nord de Bretagne se livre peu à la pêche par rapport au littoral méridional de la province. Encore que certains manuels fassent toujours état de la pêche morutière dans des ports des Côtes-du-Nord qui ont, depuis déjà longtemps, cessé de la pratiquer. Mais ce que l'on sait moins, c'est cette distinction entre un littoral de la Manche et un littoral de l'Atlantique, vraie en gros, a besoin d'être nuancée. Ce sont ces nuances que nous voudrions maintenant souligner, dans le cadre des 16 quartiers d'Administration maritime compris dans les 4 départements de la région de programme dite de Bretagne : Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère et Morbihan.

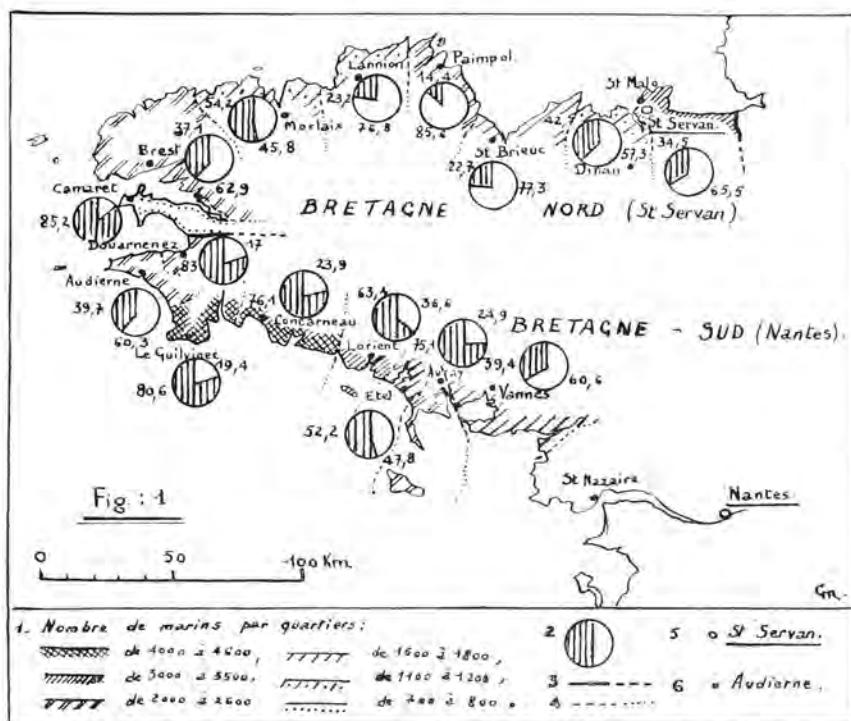
Regardons d'abord, sur la figure 1, la représentation du nombre de marins par quartiers. Sur la côte Sud, en partant de

l'Est, la densité va croissant du quartier de Vannes à ceux de Concarneau et du Guilvinec en passant par ceux d'Auray, d'Étel et de Lorient. Puis elle décroît dans le quartier d'Audierne, en raison du caractère farouche de la côte Nord du Cap Sizun qui fait du Nord du Cap un pays de terriens. Elle se maintient au même taux dans le quartier de Douarnenez, qui borde la riche région agricole du Porzay. Puis elle tombe au niveau le plus faible de Bretagne dans le quartier de Camaret, qui se confond avec la presqu'île de Crozon plus tournée vers l'agriculture ou la marine nationale que vers la pêche où la marine marchande. Sur la côte Nord, nous allons trouver une disposition qui est presque le négatif photographique de celle offerte par le littoral méridional. La densité des marins est au plus bas dans les quartiers de Morlaix et de Lannion. Nous sommes là dans le Léon légumier et dans le Trégor dont l'agriculture fut longtemps une des plus riches de Bretagne. Dans des régions aussi qui fournissent un fort contingent d'officiers-mariniers à la marine de l'Etat. Ces deux quartiers sont encadrés par ceux, plus actifs, de Brest et de Paimpol. Nouvelle chute, moins accusée, dans le quartier de Saint-Brieuc, lui aussi tourné vers les activités terriennes. Puis les effectifs remontent en allant vers l'Est, du quartier de Dinan à celui de Saint-Malo. L'influence de ce dernier port, à la fois port de commerce, port morutier et, depuis un an, port de pêche fraîche, se fait ainsi sentir. Encore que les équipages des morutiers malouins fussent partiellement composés de Normands.

Si l'on examine maintenant, à la lumière de cette même figure 1, l'importance relative du nombre des pêcheurs dans ces effectifs globaux, l'on est conduit à des constatations analogues, en gros, aux précédentes, mais qui offrent par rapport à celles-ci un certain décalage dans l'espace. Dans l'ensemble, sur la côte Nord, la pêche ne l'emporte sur le commerce que dans le quartier de Morlaix. Celui-ci le doit à quelques petits ports assez actifs : Le Diben en Plougasnou, Roscoff, Moguéric. Dans le Trégor et dans la région briochine, le nombre des pêcheurs n'atteint nulle part 24 % du nombre total de marins. La proportion tombe même à moins de 15 % (14,4) dans le quartier de Paimpol. Preuve, s'il en était besoin, du coup porté à la pêche par l'agonie douloureuse et par la mort des activités morutières.

Sur la côte Sud, si le quartier d'Audierne compte encore moins de 40 % de pêcheurs du fait de la rigidité des rivages du Cap, la pêche est l'activité maîtresse des marins de Camaret à Auray. Leur pourcentage maximal est atteint dans l'Ouest, dans les quartiers de Camaret et de Douarnenez, puis dans ceux du Guilvinec et de Concarneau. Moins forte dans l'Ouest morbihannais, la proportion des pêcheurs dépasse encore 75 % du nombre des marins dans le quartier d'Auray. La chute s'amorce avec le quartier de Vannes, qui compte moins de 40 % de pêcheurs parmi ses marins. L'on doit donc corriger un peu l'image classique d'un littoral breton méridional voué à la pêche, et d'un littoral septentrional où celle-ci s'efface devant la marine de commerce. Au Nord, le quartier de Morlaix fait exception. Au Sud, celui d'Audierne et celui de Vannes en constituent deux autres, dans un sens opposé. Ailleurs, l'image classique est conforme à la réalité, avec les nuances que nous avons signalées et que synthétise la figure 1.

Si l'on pouvait pousser plus loin l'analyse de détail, l'on verrait que si Molène et Sein sont des îles de pêcheurs, les



Légende : 2) Répartition en pourcentage des marins pêcheurs (secteur hachuré) et des marins du commerce ; 3) Limite de Directions d'Administration maritime : Bretagne Nord et Bretagne Sud ; 4) Limite de quartiers d'Administration maritime ; 5) Chef-lieu de Direction ; 6) Chef-lieu de quartier.

hommes d'Ouessant s'embarquent « au commerce » ou « sous l'Etat » ; que si Groix, Houat et Hoedic sont aussi des îles de marins, Belle-Ile est essentiellement terrienne.

En conclusion, nous voudrions attirer l'attention sur l'importance de ces chiffres. 36.000 marins embarqués, cela représente, familles comprises, la population d'une grande ville. Ajoutons le chiffre des personnes qui vivent de la mer, travailleurs des chantiers qui construisent des bateaux, petits ou gros, fabriquent ou réparent des matériels divers, des engins de pêche et des cordages aux moteurs marins et aux appareils de bord, professionnels du commerce et du transport de la marée sur le littoral, non compris ceux qui en vivent dans l'intérieur des terres, personnel des conserveries et de l'industrie du fer blanc, nous atteindrons au moins le chiffre de la population d'une ville de 140 à 150.000 habitants. Il y a donc là des activités qui requièrent toute l'attention des responsables de l'économie régionale et de l'économie nationale. Si le sort des marins du commerce dépend le plus souvent d'armements étrangers à la Bretagne et d'une concurrence d'ordre international, le sort des pêcheurs, lui aussi, ne dépend plus seulement d'eux-mêmes. L'overfishing, la surexploitation des fonds par des engins de plus en plus destructeurs et des navires de plus en plus gros est une grave menace que souligne déjà le déclin du quartier de Camaret ; et des concurrences naissent là aussi, par exemple dans les pays d'Afrique,

et de plus anciennes accroissent leur pression. Des conserveries disparaissent, ou émigrent. La pêche bretonne reste artisanale, même dans les principaux ports de pêche qui ne sont des ports industriels qu'à l'échelle de la France. A moins d'envisager des transformations d'ordre technique radicales et rapides, il est actuellement difficile d'être résolument optimiste quant à l'avenir de nos activités maritimes.

